

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de l'espace culturel Georges Brassens (arrêté municipal du 12 mai 2021), sous la Présidence de **Madame Pascale LEBON**, en suite de la convocation en date du 20 avril 2026, dont un exemplaire a été affiché sur le site internet de la ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de conseillers municipaux présents : 28

Nombre de conseillers municipaux votants : 33

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- Frédérique BOUKO pouvoir à Hélène BERNAERT
- Philippe NEYRAT pouvoir à Betty BOULOGNE
- Sophie LEGAGNEUR pouvoir à Corinne MULLER
- Stéphanie MOLMY pouvoir à Jean-Claude CONDETTE
- Matthias PASCHAL pouvoir à Ludovic LATRY

Monsieur Pierre GALBY est désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026-4-16 : Dénomination d'une résidence privée rue Maquetra –
Résidence Olympe De Gouges**

Dans le cadre du programme immobilier réalisé rue Maquetra par Flandre Opale Habitat, comprenant 53 logements collectifs, la commune a été sollicitée afin de proposer une dénomination pour cette future résidence privée.

Il est rappelé que cette résidence, située rue Maquetra, ne dispose pas à ce jour de dénomination officielle. Afin de faciliter son identification, son adressage et son repérage, il est proposé au Conseil Municipal de valider la dénomination suivante :

- **Résidence "Olympe de Gouges "**

Olympe de Gouges (1748-1793) fut une femme de lettres, dramaturge et femme politique française. Pionnière du féminisme et de la pensée égalitaire, elle est notamment connue pour avoir rédigé la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

Cette dénomination est proposée à la demande de FLANDRE OPALE HABITAT et ne constitue pas une dénomination de voie ou d'équipement public communal.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la dénomination de la résidence privée sise rue Maquetra sous le nom de « Résidence Olympe de Gouges » et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes afférents à cette dénomination.

.../...

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 062-216207589-20260427-2026_4_16-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la dénomination de la résidence privée sise rue Maquétra sous le nom de Résidence Olympe de Gouges.

AUTORISE Madame le Maire à signer les actes afférents à cette dénomination.

Nombre de votants : 33

POUR : 33

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Saint-Martin-Boulogne, le 27 avril 2026

**Le secrétaire de séance,
Pierre GALBY**

**Le Maire,
Pascale LEBON**

Affiché le : 04 mai 2026

Voies et délais de recours

La présente décision peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 062-216207589-20260427-2026_4_16-DE

S²LO